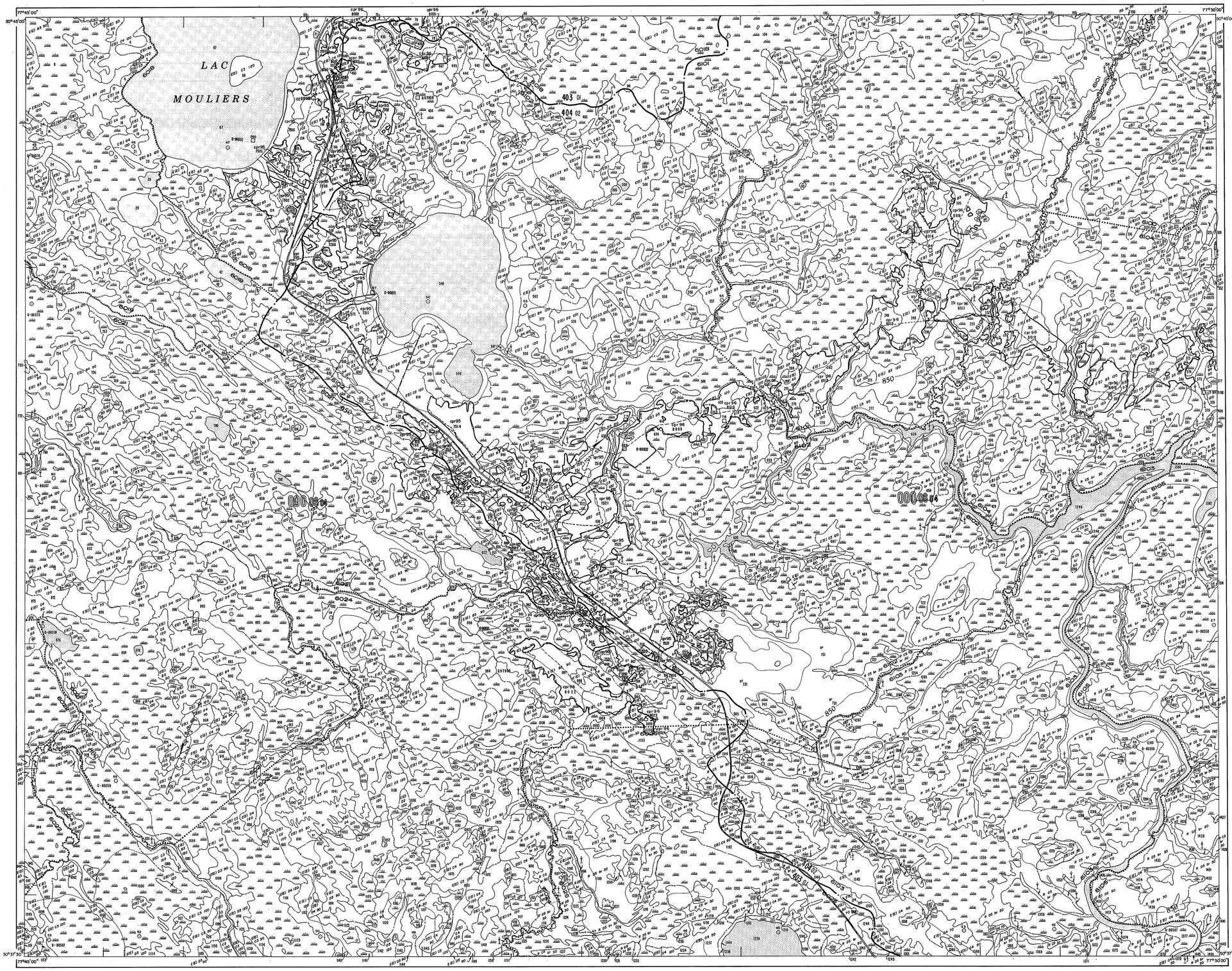

Comp. for.:7537- 8024

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe d'ensemencement
Coupe d'épaisseur variable
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (coupe au 3 pied)
Pépinière à mottes nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Reboisement naturel
Récolte dans les lisières boisées (abbr.de lisiè.)

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin avec épinette blanche	R (E)
— — à sapin et/ou épinette rouge	R (SE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R P
Pessière — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (adm.)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — (plantation d'épinette noire)	S (PE)
— — (plantation d'épinette blanche)	S (PB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S (PN)
— — (plantation d'épinette noire)	S (PE)
— — (plantation d'épinette rouge)	S (PR)
Sapinière — à sapin ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à sapin et/ou épinette rouge	S (SE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à mélèze	S (M)
— — à pruche	S (Pr)
— — (plantation)	S P
Pinède à pin blanc — avec pin rouge	P (PR)
— — — avec épinette rouge	P (ER)
— — — avec épinette noire et/ou épinette blanche	P (EB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (SB)
— — — avec pin gris	P (PG)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec pruche	P (Pr)
— — — (plantation)	P P
Pinède à pin rouge — avec pin blanc	P (PB)
— — — avec pin gris	P (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (ER)
— — — avec épinette noire et/ou épinette blanche	P (EB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (SB)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec pruche	P (Pr)
— — — (plantation)	P P
Pinède à pin gris — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec pin blanc	P (PB)
— — — avec pin rouge	P (PR)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P P
Cédrière — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à peuplier	C (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C P
Pruchière — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à pin rouge	Pr (PR)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à peuplier	Pr (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr P
MÉLÈZIN — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à peuplier	M (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (ME)
— — (plantation de mélèze hybride)	M (MH)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (ML)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus tolérant	Feuillus intolérant
Feuillus d'essences intolérantes	F (FI)	F (FI)
— — — — avec pin blanc	F (FI P)	F (FI P)
— — — — avec pin rouge	F (FI P)	F (FI P)
— — — — avec pin gris	F (FI P)	F (FI P)
— — — — avec sapin	F (FI S)	F (FI S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs en mélange	BB (T)	BB (FI)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E FI)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec sapin	BB (S)	BB (S)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (T P)	F (FI P)
— — — avec pin rouge	F (T P)	F (FI P)
Peuplements avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Chênaies avec résineux	Ch (R)	Ch (R)
Frênaies avec résineux	Fr (R)	Fr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (FI)
— — — — — —	M (F)	M (FI)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — (essences intolérantes)	F (FI)
— — (essences tolérantes)	F (T)
— — (sur station humide)	F (F)
— — (plantation)	F P
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peupliers	Pe
Chênaies rouge	Ch
— blanche	Ch
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ch (BB)
— à bouleaux jaunes	Ch (BJ)
— à peuplier	Ch (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	Ch (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Ch (F)
Plantation d'érable à sucre	Er (S)
— — de bouleau blanc	Ra (BB)
— — de bouleau jaune	Ra (BJ)
— — de peuplier	Ra (Pe)
— — de peuplier hybride	Ra (PH)
— — de frêne d'amérique	Fr (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Zuloire

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (+ rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brulis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brulis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (-ans)	0-20 ans	70-10 (-ans)	30-70 (-ans)
30 "	21-40 "	80-30 "	30-80 "
50 "	41-60 "	90-50 "	50-90 "
70 "	61-80 "	100-70 "	70-100 "
90 "	81-100 "	120-90 "	90-120 "
120 "	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieillissant: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges vieillies dépérissantes. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (0m-)	2 (1m-)	3 (10m-)	4 (15m-)	5 (20m-)	6 (25m+)
A	81%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	61%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	41%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	21%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
A Faible	0 à 30%	Aucun
B Moyenne	31 à 40 %	*
C Forte	41 à 50 %	**
D Abrupte	51% et plus	***

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 cp 50 H 6 — 1 définitation, 2 classe de pente, 3 classe d'âge, 4 classe de hauteur, 5 groupement d'essences, 6 type de couvert

B C5 r 66 101 — 1 classe de pente, 2 classe d'âge, 3 année de l'origine, 4 origine, 5 classe de hauteur, 6 groupement d'essences, 7 type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - GROUPE POUR (HÉRAULT LTÉE)
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 16 ° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds, ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86-3
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 5

000 08 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 404 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 39400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 6105 *

Région écologique — 12c

Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-16	32-K-13	32-K-14
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-9	32-K-12	32-K-11
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-8	32-K-5	32-K-6

32 K / 12 N. E.